



ACADÉMIE  
DE LILLE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# GUIDE D'ACCUEIL

DE L'ACADÉMIE DE LILLE

2023 -2024 .....

A young boy with brown hair, wearing a teal turtleneck sweater and a blue watch, is shown in profile, holding up two books. The book in front is red with a small illustration, and the one behind is yellow with the word 'DISCO' visible. He is sitting in a classroom, and other children are blurred in the background, some looking towards him. A dotted orange line extends from the text '2023 -2024' across the bottom of the image.

# ÉDITO

Avant tout, bienvenue dans l'académie de Lille !

Vous venez de rejoindre les 80 000 personnels qui œuvrent chaque jour pour un service public de l'éducation efficace et bienveillant dans le Nord et le Pas-de-Calais. Notre objectif commun est d'accompagner chaque élève et chaque étudiant vers l'excellence, dans une académie où les enjeux de justice sociale et d'équité territoriale sont prégnants. L'ambition, les savoirs fondamentaux, la mobilité, l'orientation choisie et l'inclusion sont au cœur de nos priorités.

Nous avons pensé ce document comme un guide pour faciliter votre arrivée et vos premières démarches. Il vous accompagnera comme le feront les chefs d'établissements, les services de académiques. Je remercie chaleureusement celles et ceux qui ont participé à le construire, et qui contribuent quotidiennement à accueillir, informer et accompagner l'ensemble des personnels de l'académie.

Dans l'exercice de vos missions, et tout au long de votre carrière, sachez que vous pourrez vous appuyer également sur nos conseillers en ressources humaines de proximité, présents, dans chaque bassin d'éducation. Ces professionnels des ressources humaines, formés à l'écoute et au conseil en carrière professionnelle, pourront vous apporter aide et conseils si besoin.

Je vous souhaite de vous épanouir dans vos fonctions et vous remercie d'ores et déjà pour votre investissement en faveur de nos 800 000 élèves.

Bonne lecture !

Valérie Cabuil



# SOMMAIRE

Chiffres clés **4**

L'académie au sein de sa Région académique **8**

Le projet académique **10**

Des équipes à votre service **14**

Informations pratiques **27**

Découvrez l'académie **5**

L'académie de Lille, deux départements **9**

Votre arrivée dans l'académie **11**

Services numériques **26**

# CHIFFRES CLÉS



**765 600**

écoliers, collégiens et lycéens <sup>(1)</sup> soit :

**407 300**  
élèves du 1<sup>er</sup> degré

**358 300**  
élèves du 2<sup>nd</sup> degré

dont :  
**213 800** collégiens  
et **144 500** lycéens  
(dont **48 200** lycéens professionnels)



**80 899**

agents de l'éducation nationale <sup>(2)</sup>



**3 801**

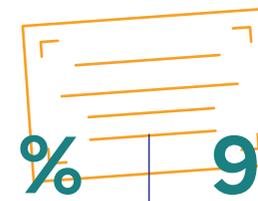
écoles et établissements du 2<sup>nd</sup> degré (2) soit :

**2 774**  
écoles

**209**  
collèges

**165**  
lycées et Erea\*

dont 72 lycées qui accueillent  
des lycéens professionnels



**89,3 %**

Taux de réussite  
au **diplôme national  
du brevet (DNB)**

**91,0 %**

Taux de réussite  
au **baccalauréat**

(1) Public et privé sous contrat, prévisions rentrée 2023. (2) Public et privé sous contrat, rentrée 2022.  
(\* ) Erea : établissement régional d'enseignement adapté

# DÉCOUVREZ L'ACADÉMIE

## Patrimoine, culture et convivialité

L'académie de Lille correspond à l'ancienne région Nord-Pas-de-Calais. Elle est constituée de deux départements :

- le Nord ;
- le Pas-de-Calais.

Le Nord est le département le plus peuplé de France, avec plus de 2,6 millions d'habitants. Fortement urbanisé, il est cependant une terre de contrastes entre villes et campagne, avec des densités de population différentes selon les territoires.

Le Pas-de-Calais est un département peuplé par 1,5 millions d'habitants, qui offre différentes opportunités d'évasion à ses habitants : littoral, histoire et culture.

**140 km** de littoral  
**2 200 km** de canaux  
**45** musées classés Musées de France  
**17** beffrois  
**En 1127**, première braderie de Lille  
**559** géants  
**13** restaurants étoilés  
**563** cités minières  
**78** terrils  
**1 470** monuments historiques



### Nord

5 742,8 km<sup>2</sup>  
2 608 346 habitants

### Pas-de-Calais

6 671,4 km<sup>2</sup>  
1 465 278 habitants





Terres de mémoire liée aux Grandes guerres et aux industries qui ont marqué le 20<sup>e</sup> siècle, le Nord et le Pas-de-Calais partagent une histoire industrielle commune dont le patrimoine est préservé.

Chevalets, terrils et corons marquent le paysage du bassin minier, inscrit depuis 2012 au patrimoine mondial de l'Unesco.

Témoins de la plus ancienne des industries du Nord et du Pas-de-Calais, les usines textiles et filatures sont réhabilitées en musées, médiathèques ou incubateurs d'entreprises comme Euratechnologies à Lille ou la Cité de la dentelle et de la mode à Calais.

Parmi les bâtiments du patrimoine architectural du Nord et du Pas-de-Calais, les beffrois sont les édifices les plus visibles et emblématiques. Pour ne citer que les plus impressionnants, les beffrois de Lille, d'Arras, de Béthune ou de Douai sont ouverts au public et donnent une vue imprenable sur leurs alentours.

Les fortifications Vauban de nombreuses citadelles du Nord et du Pas-de-Calais ont aussi résisté au passage du temps. Celles de Lille et de Montreuil-sur-mer, notamment, font partie des fortifications les plus remarquables du territoire.

## Découvrez l'académie

Le Nord-Pas-de-Calais se démarque avec son nombre de musées, environ 132 musées dont 45 classés Musées de France, implantés dans des bâtiments majestueux tel que le musée La Piscine de Roubaix, dans des vestiges de guerre comme La Coupole à Wizernes, ou de renommée mondiale tel que Le Louvre-Lens.

Les différents sites naturels montrent la biodiversité du territoire et offrent de belles opportunités de promenades : balades en bateau dans les marais de l'Audomarois ou découverte des panoramas des Caps Gris-Nez et Blanc-Nez. Des sites qui offrent aussi des opportunités sportives telles que le parapente sur le Mont de La Comté, l'accrobranche dans la forêt domaniale d'Ohlain ou le char à voile sur les grandes plages du littoral.

Les plages touristiques et stations balnéaires héritées des années 1920 restent des destinations privilégiées durant l'été : Le Touquet et son centre-ville aux inspirations d'outre-Manche, Berck et les phoques de la baie d'Authie ou Bray-Dunes et le site naturel protégé des grandes dunes de sable.

La gastronomie du Nord-Pas-de-Calais est riche d'un héritage historique et culturel : le potjevleesch a marqué les grands banquets médiévaux des comtés de Flandre et les influences flamandes et galloises se retrouvent dans de nombreux plats tels que la carbonnade flamande ou le welsh.

Le littoral et l'agriculture ont également une grande influence sur la gastronomie, le mélange parfait étant représenté par les moules frites, servies lors de la très populaire Braderie de Lille, la plus grande braderie d'Europe.

La convivialité, emblématique des habitants, se retrouve dans les nombreuses fêtes et rassemblements que compte le territoire. Parmi les plus connus, le carnaval de Dunkerque et les fêtes de Gayant à Douai dans lesquels défilent les Géants.



# L'ACADÉMIE AU SEIN DE SA RÉGION ACADÉMIQUE

La région académique des Hauts-de-France : une région académique, deux académies (Amiens et Lille).

## La rectrice de région académique

Dans les régions académiques qui comprennent plusieurs académies, le recteur de région académique est nommé parmi les recteurs d'académie. Il garantit l'unité et la cohérence de la parole de l'État dans les champs de compétences partagés avec la collectivité régionale ou le préfet de région.



Valérie Cabuil,  
rectrice de la région  
académique Hauts-de-France

## Le recteur délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche

Le recteur délégué assiste la rectrice de région académique dans ses compétences de droit commun en matière d'enseignement supérieur et de recherche sur l'ensemble du territoire régional.



Thierry Paul,  
recteur délégué à  
l'Enseignement supérieur et  
à la Recherche



## Le secrétaire général de région académique

Le secrétaire général de région académique est chargé de l'administration de la région académique. Il pilote l'ensemble des services régionaux.



Michel Daumin,  
secrétaire général de région académique.

# L'ACADÉMIE DE LILLE, DEUX DÉPARTEMENTS

## L'académie de Lille : un rectorat, deux directions des services départementaux de l'Éducation nationale

Ces services déconcentrés se composent dans l'académie de Lille d'un rectorat (situé à Lille) et, au niveau départemental, de deux directions des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) implantées à Lille dans le Nord et à Arras dans le Pas-de-Calais.

### La rectrice d'académie

Nommée par décret du président de la République en conseil des ministres. Elle est responsable de la totalité du service public d'éducation dans l'académie, de la maternelle à l'université et exerce aussi des compétences dans le domaine de l'enseignement privé sous contrat.

*Valérie Cabuil,  
rectrice de l'académie  
de Lille*



### L'inspecteur d'académie – Directeur académique des services de l'Éducation nationale (IA-DASEN)

Il est l'un des adjoints de la rectrice et son représentant au niveau départemental. Il est nommé par décret du Président de la République sur proposition du ministre. Il dirige les services départementaux de l'Éducation nationale du département dans lequel il est nommé.



*Olivier Cottet  
DASEN du Nord*



*Jean-Roger Ribaud  
DASEN du Pas-de-Calais*



### Le secrétaire général d'académie

Le secrétaire général est l'adjoint de la rectrice chargé de l'administration de l'académie. À ce titre, il prépare et met en œuvre les décisions de la rectrice, en lien avec les conseillers techniques, les chargés de mission et les IA-DASEN. Il est responsable de l'ensemble des services administratifs du rectorat.

*Paul-Eric Pierre,  
secrétaire général de  
l'académie de Lille*



# LE PROJET ACADÉMIQUE

## Projet académique 2022-2025 Pour une excellence inclusive

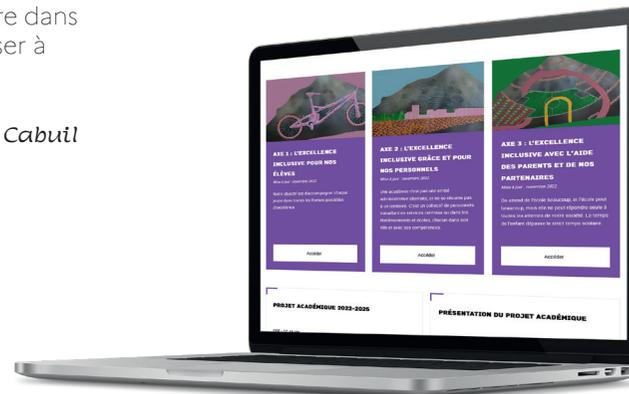
Excellence et inclusion (entendue au sens large large du terme) sont deux mots qui caractérisent l'académie de Lille. C'est la raison pour laquelle le nouveau projet académique a été construit autour d'une expression : l'excellence inclusive, déclinée pour nos élèves, pour nos personnels et dans le cadre de nos partenariats.

Pour les élèves, il s'agit de faire en sorte que chacun puisse construire son propre parcours d'excellence en s'appuyant sur des bases solides, avec des transitions accompagnées, des mobilités facilitées, en évitant les décrochages scolaires et/ou citoyens. Ce parcours doit se construire avec rigueur, bienveillance et optimisme, pour que nos élèves deviennent des adultes résilients et citoyens, bien préparés au monde du travail et/ou à l'enseignement supérieur. Ce parcours individuel d'excellence doit être accessible à chaque jeune, même s'il est porteur de handicap, même s'il vit dans des conditions socioéconomiques et/ou familiales difficiles, même s'il vit loin d'infrastructures scolaires, sportives et culturelles. Il s'agit de créer les conditions d'une égalité des chances réelle et accompagnée.

Pour les personnels, l'objectif est que chacun puisse se réaliser dans son travail avec sérénité et perspectives. La formation constitue bien sûr un élément central tant pour l'accomplissement du quotidien que pour se projeter dans une évolution professionnelle. La qualité de vie au travail est un sujet qui doit mobiliser l'attention de chacun, tout comme la qualité du dialogue social.

Enfin, l'excellence inclusive ne pourra s'accomplir qu'avec les parents et nos partenaires, qui sont nombreux, et participent, plus ou moins explicitement à notre action. Unis en premier lieu par notre souhait commun de voir la jeunesse de notre région s'inscrire dans une démarche optimiste et ambitieuse, c'est ensemble que nous pourrions proposer à nos élèves les parcours d'excellence qui leur conviennent le mieux.

Valérie Cabuil



À consulter sur  
<http://www1.ac-lille.fr>

# VOTRE ARRIVÉE DANS L'ACADÉMIE

## Vos premières démarches

### Le NUMEN ou numéro d'identification Éducation nationale

Numéro unique attribué à chaque personnel pour la gestion administrative de son dossier. Il est confidentiel, personnel et se compose de 13 caractères (chiffres + lettres).

Le NUMEN vous est indispensable pour :

- activer votre messagerie professionnelle académique ;
- vous inscrire aux concours, formations... ;
- activer les droits d'accès à certains outils en ligne (logiciels de gestion...).

Ce NUMEN vous est transmis par :

- votre chef d'établissement si vous exercez dans un établissement public du 2nd degré ;
- le service qui gère votre dossier administratif.

Vous pouvez aussi en faire la demande auprès de ces mêmes personnes / services, soit par courrier, soit sur place sur présentation d'une pièce d'identité (le NUMEN n'est jamais transmis par téléphone).

### Une adresse de messagerie professionnelle

En tant que personnel de l'académie, vous disposez d'une messagerie électronique dont l'adresse se compose ainsi : prenom.nom@ac-lille.fr

Cette messagerie est indispensable pour le suivi de votre carrière et de votre situation professionnelle. Pour s'y connecter, vous pouvez-vous rendre sur Eduline.

## Votre rémunération

Le salaire brut est obtenu en multipliant la valeur du point par l'indice net majoré (INM).

Vous avez droit, après service fait, à une rémunération comprenant :

- le traitement de base ;
- l'indemnité de résidence ;
- le supplément familial de traitement.

À ce socle de base peuvent s'ajouter deux sous-ensembles complémentaires :

- la nouvelle bonification indiciaire qui rétribue l'exercice d'une responsabilité ou la mise en œuvre d'une technicité particulière ;
- les régimes indemnitaires.

valeur brute du point indiciaire  
au 1<sup>er</sup> juillet 2023: 4,92€

### Supplément familial de traitement

Que vous soyez fonctionnaire ou contractuel, vous avez droit au supplément familial de traitement (SFT) dès lors que vous avez au moins 1 enfant à charge. Le montant du SFT dépend du nombre d'enfants à votre charge et de votre indice majoré.

Calculez votre SFT



### ENSAP ou espace numérique sécurisé de l'agent public

Les agents payés par le ministère de l'éducation nationale disposent d'un espace de stockage numérique unique et personnel : l'ENSAP.

Cet espace vous permet d'accéder, après authentification individuelle, à deux espaces privés et sécurisés :

- l'un, dédié à la rémunération, vous permet notamment de consulter, imprimer ou faire suivre vos bulletins de salaire
- l'autre, consacré à la retraite des fonctionnaires, vous permet d'accéder à votre compte individuel de retraite (CIR)

Attention : la création de votre compte ENSAP est à votre charge. Pour créer votre compte, munissez-vous d'un RIB et votre numéro de sécurité sociale et rendez-vous sur <https://ensap.gouv.fr/>.



### Droits et obligations des fonctionnaires et agents de l'État

#### Des droits et garanties fondamentaux

En tant que fonctionnaire, vous bénéficiez de droits fondamentaux.

- La liberté de conscience, d'opinion, d'expression
- Le droit syndical et le droit de grève.
- Le droit à rémunération «après service fait».
- Le droit à une évaluation professionnelle.
- Le droit à l'accès au dossier individuel.
- Le droit à la formation continue.
- Le droit à l'affectation dans un nouvel emploi en cas de suppression d'emploi.
- Le droit au congé.
- Le droit à une protection juridique

#### Des devoirs

En tant qu'agent de l'État, vous devez respecter un ensemble d'obligations correspondant à la déontologie du service public.

- L'obligation d'assiduité et de ponctualité
- L'obligation de moralité ou de dignité
- La loyauté et l'obéissance hiérarchique
- L'exercice exclusif de votre fonction
- Les obligations de secret professionnel et de discrétion
- Le devoir de neutralité (ou de laïcité)
- L'obligation d'information du public et de motivation des actes administratifs
- En tant que nouveau personnel de l'Éducation nationale, vous avez le statut d'agent de la fonction publique (Loi du 20 avril 2016).

Plus d'infos sur  
[fonction-publique.gouv.fr](http://fonction-publique.gouv.fr)



## Votre arrivée dans l'académie

### Votre protection sociale

#### Vous êtes titulaire

Vous devez obligatoirement vous affilier à la MGEN (la MGEN étant le seul organisme habilité à gérer la protection sociale obligatoire des personnels de notre ministère).

L'affiliation n'est cependant pas automatique. Dès votre prise de fonction, un contact est nécessaire avec la MGEN afin d'effectuer les démarches obligatoires d'affiliation « Sécurité sociale ».

Il existe une section MGEN dans chaque département de France. Votre section de rattachement sera celle du département dans lequel se situe l'école ou l'établissement dans lequel vous êtes affecté.

#### Vous êtes non-titulaire

Votre affiliation à la MGEN est préconisée même si une affiliation à la CPAM reste possible.

Votre centre de sécurité sociale MGEN est fonction de votre lieu de résidence.

- Section Nord  
236 Rue Pierre Mauroy, 59000 Lille  
bienvenue59@mgen.fr
- Section Pas-de-Calais  
6 Av. du Maréchal Koenig 62000 Arras  
bienvenue62@mgen.fr

Plus d'informations  
sur l'affiliation



Personnels stagiaires,  
contactez la MGEN



**mgen**  
GROUPE **vyv**

ASSURANCE  
MALADIE  
OBLIGATOIRE  
MGEN

PROTECTION SOCIALE DES FONCTIONNAIRES  
ET DES CONTRACTUELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

**NOUVELLE, VOTRE  
NOUVEAU DANS  
L'ENSEIGNEMENT? SÉCU  
C'EST MGEN**

Prenez facilement RDV  
avec un conseiller MGEN  
en flashant le QR code

MGEN: Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, immatriculée sous le numéro SIREN 773 465 395. HCGNVA: immatriculée sous le numéro SIREN 441 933 002. MGEN FIA: immatriculée sous le numéro SIREN 446 362 588. mutuelles soumises aux dispositions du livre II du code de la Mutualité. MGEN Action Santé et Soins: immatriculée sous le numéro SIREN 441 933 913. MGEN Centre de Santé: immatriculée sous le numéro SIREN 477 907 714. mutuelles soumises aux dispositions du livre II du code de la Mutualité. Site: 3 square Max-Hyppolite 75746 PARIS CEDEX 12. Document publicitaire émis par le réseau contractuel.

# DES ÉQUIPES À VOTRE SERVICE

Suivez-nous !



## Déroulement de carrière

### Le stage, la titularisation

Le stage est une période probatoire, destinée à vérifier l'aptitude du fonctionnaire à exercer ses fonctions. Cette période est également dédiée à la formation. À la fin du stage, l'agent a vocation à être titularisé. La durée du stage, les conditions de son renouvellement et la situation du stagiaire durant cette période obéissent à des règles spécifiques.

### L'évaluation professionnelle

L'évaluation professionnelle des agents publics est réalisée sous la forme d'un entretien professionnel annuel.

Chaque évaluation donne lieu à un compte-rendu auquel l'agent peut apporter des observations et dont il peut demander la révision. L'entretien professionnel est pris en compte pour l'avancement des fonctionnaires.

### Vous êtes enseignant, conseiller principal d'éducation, psychologue de l'Éducation nationale ?

Au cours de votre vie professionnelle, vous bénéficierez de trois rendez-vous de carrière : une inspection + temps d'échange sur les compétences acquises et sur les perspectives d'évolution professionnelle.

### L'avancement

Chaque fonctionnaire appartient à un corps classé dans une catégorie hiérarchique (A, B et C). Chaque corps ou cadre d'emploi comprend un ou plusieurs grades composé de plusieurs échelons.

Une catégorie (A, B, C) > un grade > un échelon !

Au cours de sa carrière, le fonctionnaire bénéficie :

- d'avancement d'échelon, il se traduit par une augmentation de la rémunération. Il a lieu de façon continue d'un échelon à l'échelon immédiatement supérieur.
- éventuellement d'avancement de grade. L'accès au grade supérieur implique non seulement une augmentation du traitement, mais peut également s'accompagner d'une augmentation des responsabilités ;
- sélection sur examen professionnel.

## La mobilité et la promotion

La promotion interne permet d'accéder à des fonctions et à un emploi d'un niveau supérieur et à une échelle de rémunération plus élevée :

- par la réussite à un concours,
- par inscription à une liste d'aptitude.

La voie la plus fréquente de promotion est le concours interne.

Il existe différents concours accessibles par filières professionnelles :

- Concours administratifs : ADJAENES, SAENES, AAE
- Concours ouverts aux enseignants.
- Concours de conseiller principal d'éducation, de psychologue de l'Éducation nationale.
- Concours d'ITRF (Ingénieurs Techniciens Recherche et Formation) : adjoint technique, technicien, assistant ingénieur, ingénieur d'études, ingénieur de recherche...
- Concours d'encadrement : personnel de direction, inspecteur.
- Concours médicaux-sociaux.

Un personnel de l'Éducation nationale peut occuper plusieurs postes durant sa vie professionnelle. Cette mobilité permet au titulaire de la fonction publique :

- de changer d'affectation sans changer de corps, et sans changer de grade, ni d'ancienneté (mutation),
- d'être détaché dans un autre emploi, de cesser temporairement d'exercer son activité dans la fonction publique (disponibilité),
- de travailler hors de son administration d'origine tout en restant dans son corps d'origine (mise à disposition),
- de changer de corps, sans détachement préalable (intégration directe).



**choisirleservicepublic.gouv.fr** centralise l'ensemble des offres des trois versants de la fonction publique (État, territoriale et hospitalière). Créé en 2019, il est déjà le premier site d'emploi du secteur public. Il accueille d'ores et déjà près de 5 millions de visiteurs. Il propose également près de 25 000 offres d'emploi sur l'ensemble du territoire.

### Colibris / E colibris : mes démarches RH en 1 clic

L'espace numérique Colibris facilite les relations entre les agents et leurs gestionnaires par la dématérialisation de formulaires RH.

Enseignants, personnels de direction, personnels administratifs, techniques, médico-sociaux... : la plateforme Colibris vous permet d'effectuer l'ensemble de vos démarches en ligne (compatible avec les PC, tablette ou smartphone).

Par exemple, sur Colibris, vous serez orienté, en fonction de votre profil, vers la demande de remboursement pour la protection sociale complémentaire (PSC) qui sera directement transmise au service académique correspondant.

L'outil intègre l'intelligence artificielle de manière à vous guider vers le bon formulaire ou à repreciser votre demande. Un tableau de bord permet aux chefs de service de suivre les demandes et les réponses gérées par les personnels de l'académie, d'avoir un aperçu sur les temps de réponse, et conserver une traçabilité des demandes.

Ce dispositif est complété par une offre de service mobile avec l'application e-colibris. Cette application offre la liberté et la simplicité des usages mobiles. Elle permet d'accéder à un certain nombre de services de façon sécurisée.

Grâce à e-colibris, il est possible de :

- réaliser une démarche administrative RH ;
- justifier de votre appartenance au ministère ;
- consulter vos données personnelles, familiales et professionnelles (carrière, affectations...);
- échanger plus facilement avec votre réseau de proximité (gestionnaire, collègues, etc.).



### L'action sociale en faveur des personnels

L'action sociale en faveur des personnels est une priorité dans notre académie.

Il existe différentes aides : certaines relèvent des prestations interministérielles (PIM) et d'autres sont des actions sociales d'initiative académique (ASIA).



#### PIM

- Aide aux enfants en situation de handicap
- Subvention repas
- Colonies et centres de loisirs sans hébergement...

- Aide au logement
- Aide aux études supérieures
- Aide à l'amélioration de l'habitat...

#### ASIA



*Ces aides ne sont que des exemples, il existe aussi des actions ministérielles spécifiques, des aides gérées par la MGEN ou par les collectivités.*

#### LIVRET DE L'ACTION SOCIALE EN FAVEUR DES PERSONNELS



INSTALLATION  
LOGEMENT



LOISIRS  
VACANCES



HANDICAP  
MALADIE



AIDES  
FINANCIÈRES



FAMILLE



ENFANCE  
ÉTUDES



RESTAURATION



RETRAITE



SERVICE  
SOCIAL

**Préau**  
Améliorons votre quotidien ensemble

Soutenu par  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Culture  
Loisirs et tourisme  
Sport  
Vie quotidienne

Inscription **GRATUITE**

Des prestations variées à tarif préférentiel.  
Accès gratuit et illimité à la médiathèque **Préau** : cinémathèque, presse, musique, formations personnelles...

preau.education.fr | contact@preau.education.fr | 01 57 97 87 87

### Préau

Préau est une association nationale proposant, à travers un portail unique, des tarifs préférentiels pour de nombreuses prestations culturelles, de loisirs, sportives, touristiques, parmi lesquelles des offres exclusives et des tarifs avantageux pour :

- les plateformes de musique en ligne, de livres numériques, de vidéos à la demande ;
- l'équipement sportif, l'accès aux remontées mécaniques, les salles de sport ;
- les coffrets loisirs ;
- les offres partenaires auprès de résidences de vacances ;
- un accès facilité pour le cinéma et les spectacles.

L'adhésion à PRÉAU est gratuite pour tous les personnels actifs et retraités du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse !

## Des équipes à votre service

### La formation

#### L'École académique de la formation continue

L'EAFC de l'académie de Lille a été ouverte au 1<sup>er</sup> septembre 2022. Elle accompagne le développement professionnel individuel des personnels tout au long de la carrière et propose une aide à la construction d'un parcours de formation adapté, permettant à la fois l'acquisition et la maîtrise des compétences professionnelles ainsi que les évolutions de carrière et les mobilités.

Pour cela, l'EAFC propose tout au long de l'année scolaire une offre de formation continue centrée sur l'utilisateur et personnalisée, afin de répondre à des besoins spécifiques (individuels ou collectifs) permettant à chacun de participer à la construction de son parcours de formation.

L'offre de formation en public volontaire est disponible sur l'espace « Sofia-fmo » de chaque agent, accessible sur l'intranet académique Eduline :

- Menu *Applications*, puis *Gestion des personnels*
- Cliquer sur le lien *SOFIA-FMO*
- Dans mon Espace Stagiaire, choisir « *Mon plan de formation individuelle* » afin d'effectuer une recherche parmi les formations proposées.
- Choisir de « *s'abonner* » aux formations répondant aux critères de recherche.

L'agent « abonné à une formation » reçoit automatiquement une notification dès lors que la formation est ouverte afin qu'il puisse y candidater.

Cette offre de formation est renouvelée régulièrement en fonction des besoins de l'institution et des personnels.

Le pôle accompagnement personnalisé de l'EAFC a pour vocation de conseiller tout personnel en lien avec la formation et les parcours professionnels.

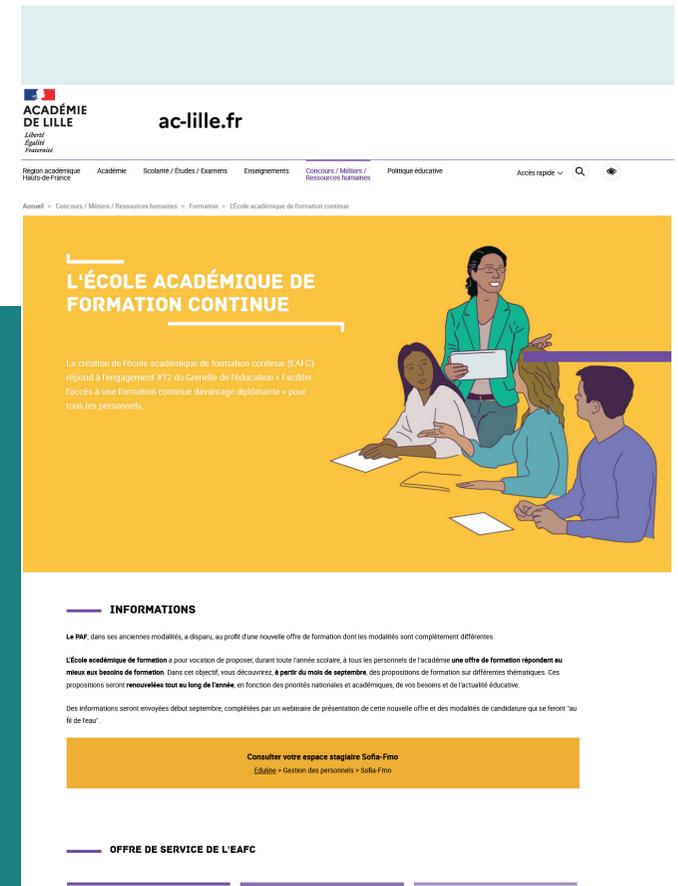
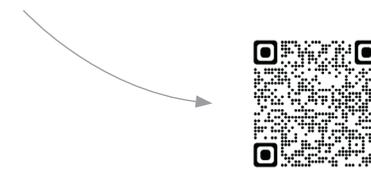
Contactez le pôle



#### Le compte personnel de formation (CPF)

Le CPF est un dispositif de la formation professionnelle qui vise, par l'utilisation des droits qu'il permet d'acquérir, à renforcer l'autonomie de son titulaire et à faciliter son évolution professionnelle.

Plus d'infos sur le CPF



The screenshot shows the website ac-lille.fr with a navigation menu and a main banner for 'L'ÉCOLE ACADÉMIQUE DE FORMATION CONTINUE'. Below the banner, there is an 'INFORMATIONS' section and a button to 'Consulter votre espace stagiaire Sofia-Fmo'.

Suivez l'actualité de l'EAFC  
<http://www1.ac-lille.fr/eafc>

## Des équipes à votre service

### RH de proximité

Nos conseillers en ressources humaines de proximité sont des professionnels des ressources humaines, formés à l'écoute et au conseil en carrière professionnelle.

- Un accueil individuel et confidentiel
- Une écoute bienveillante
- Une information actualisée
- Un conseil personnalisé

Faire un point d'étape sur votre parcours professionnel, identifier vos compétences et valoriser votre expérience, obtenir des informations sur les métiers et les possibilités d'évolution professionnelle, obtenir des informations dans le cadre d'un projet de mobilité académique ou départemental...

### Prendre rendez-vous

Vous souhaitez rencontrer un conseiller ou une conseillère ? Formulez votre demande en remplissant notre questionnaire confidentiel PROXY RH accessible via EDULINE rubrique Gestion des personnels / Services RH /

#### Permanence de Calais

CIO de Calais - 435 rue du Pasteur Martin Luther King 62100 Calais.  
Ouverture un mercredi sur deux sur rendez-vous uniquement.

#### Permanence de Lille

Hôtel académique - 144 rue de Bavay à Lille.  
Ouverture du lundi au vendredi sur rendez-vous uniquement.

#### Permanence de Maubeuge

GRETA - Lycée Lurçat – BP 30107 - 113 rue d'Hautmont - 59602 Maubeuge.  
Ouverture un mercredi sur deux sur rendez-vous uniquement.

#### Permanence de Boulogne

CIO de Boulogne sur Mer – 84 boulevard Chanzy – Bât C- R+2 62200 Boulogne-sur-Mer.  
Ouverture un mercredi sur deux sur rendez-vous uniquement.

#### Permanence d'Arras

Université d'Artois à Arras - 9, rue du Temple 62000 Arras, salle B1.  
Ouverture un mercredi sur deux sur rendez-vous uniquement.

#### Permanence de Béthune

CIO de Béthune - 143-157 rue Louis Blanc 62400 Béthune.  
Ouverture un mercredi sur deux sur rendez-vous uniquement.

#### Permanence de Lens

CIO de Lens - 24 rue du 11 novembre 62300 Lens.  
Ouverture un mercredi sur deux sur rendez-vous uniquement.

#### Permanence de Valenciennes

Lycée du Hainaut - 1 avenue Villars – BP 475 – 59322 Valenciennes Cedex.  
Ouverture un mercredi sur deux sur rendez-vous uniquement.

#### Permanence de Douai

CIO de Douai – 118 rue d'Arras 59500 Douai.  
Ouverture un mercredi sur deux sur rendez-vous uniquement.

#### Permanence de St Pol s/Mer

CIO de St Pol sur Mer - Bvd de l'Aurore – BP 20044 – 59430 St Pol s/Mer.  
Ouverture un mercredi sur deux sur rendez-vous uniquement.

#### Permanence de Cambrai

CIO de Cambrai – 2 rue du Comte d'Artois – 59400 Cambrai.  
Ouverture un mercredi sur deux sur rendez-vous uniquement.

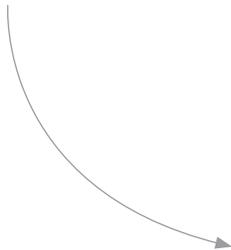
### Santé, sécurité au travail

#### La médecine de prévention

Pour toute demande d'aménagement de poste, de poste adapté, de mutations, situation de souffrance au travail, demande de conseils : un médecin de prévention peut intervenir et vous aider.

Si vous souhaitez prendre un rendez-vous pour une consultation avec la médecine de prévention, vous pouvez remplir la fiche de demande de consultation médicale et la renvoyer par courriel à ce. medprev@ac-lille.fr ou par courrier au Service de médecine de prévention.

Le traitement de ce formulaire est assuré par l'équipe médicale et c'est confidentiel.



#### Déclarer son handicap

La déclaration de travailleur handicapé est une démarche volontaire de l'agent. Elle lui permet de bénéficier de droits spécifiques :

- Un accès à l'emploi facilité,
- Un environnement de travail aménagé,
- Une carrière professionnelle adaptée,
- Des aides.

Les personnes souhaitant se faire reconnaître comme travailleur handicapé, qu'elles soient déjà fonctionnaires ou non, sont invitées à contacter la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) du département de leur résidence. Celle-ci leur fournira toutes les informations utiles et les formulaires nécessaires (ces derniers sont aussi disponibles dans les mairies).

Les personnes dont le handicap a été reconnu par la MDPH peuvent se déclarer à tout moment auprès du correspondant handicap de l'académie. Cet interlocuteur soumis au secret professionnel leur assure une totale confidentialité des échanges.

Si vous êtes concerné, faites valoir vos droits auprès de votre bureau de gestion et si vous avez besoin d'un accompagnement, contactez le correspondant handicap académique (correspondant-handicap@ac-lille.fr).

#### Le saviez-vous ?

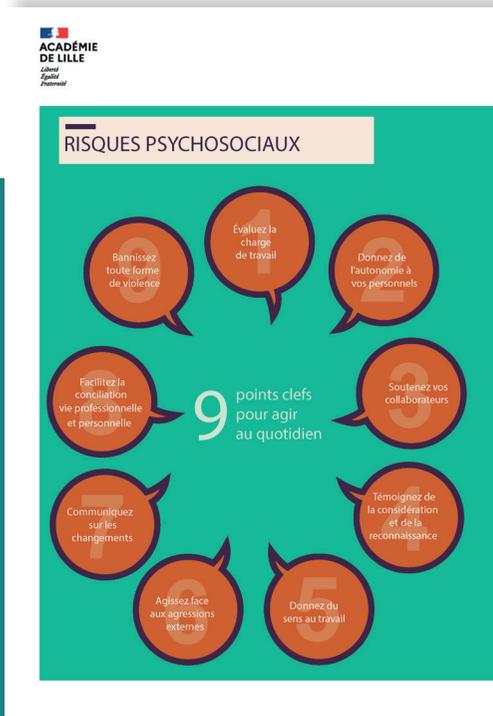
*80 % des handicaps ne sont pas immédiatement visibles et 50 % des actifs seront touchés par une situation de handicap au cours de leur vie.*

### Santé, sécurité au travail

#### Le plan de prévention des risques psychosociaux

S'il n'est pas aisé d'appréhender ces risques dont les facteurs sont multiples et les manifestations différentes selon le vécu de chacun, cela ne doit pas nous empêcher d'agir. Le plan de prévention des RPS est un plan d'action opérationnel, pluriannuel et évolutif, qui a vocation à s'enrichir grâce à notre action commune.

Il contient aujourd'hui 25 fiches présentant la mise en œuvre déjà effective ou à venir d'actions ayant comme dénominateur commun l'attention accrue à la qualité de vie au travail de tous les personnels de notre académie. Ainsi, assurer un environnement professionnel propice à tous les agents de l'académie de Lille répond à un double objectif de mieux être de l'ensemble des personnels et, par conséquent, favorise la réussite de tous nos élèves.



#### Plan de prévention et lutte contre les discriminations et les violences sexuelles ou sexistes

Un dispositif de signalement, de traitement et de suivi des actes de violence (dont les violences sexistes et sexuelles), de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et d'agissements sexistes est accessible à l'ensemble des personnels.

Il inclut la mise en place d'une ligne d'écoute et d'orientation à titre expérimental en complément d'autres voies de signalement qui sont les acteurs des réseaux de soutien et de prévention (médecin du travail, assistant de service social, inspecteur santé sécurité au travail, conseiller de prévention, les référentes « violences sexistes et sexuelles, harcèlement moral ou sexuel » des F3SCT, les représentants d'une organisation syndicale etc.).

La saisine s'effectue pour les agents :

- par le site de l'académie de Lille à l'aide d'un formulaire à compléter
- par un appel téléphonique, les lundi et mercredi de 14h00 à 17h30 au 03.20.15.66.00



Prévention, Aide, Suivi : Le partenariat avec la MGEN s'intensifie

A travers le RESEAU PAS (Prévention, Aide, Suivi), la MGEN met à votre disposition des lieux d'accueil, d'écoute et de parole. Les Espaces d'Accueil et d'Ecoute (EAE) vous permettent si vous le souhaitez d'échanger avec un(e) psychologue en face à face ou par téléphone au plus proche géographiquement et /ou temporellement et le cas échéant convenir d'un rendez-vous de consultation téléphonique.

Appelez le 0 805 500 005, gratuitement.



### Les services régionaux

#### DRAFPIC

**Délégation de région académique à la formation professionnelle initiale et continue**

Définition et mise en œuvre de la politique de région académique dans le champ des formations professionnelles (animation et pilotage du réseau des Greta et des CFA académiques, mise en cohérence des voies de formation, coordination des actions en lien avec le monde académique).

#### DRAIO

**Délégation de région académique à l'information et à l'orientation**

Définition, impulsion et coordination de la politique régionale en matière d'orientation, d'affectation et de lutte contre le décrochage scolaire (relation avec les partenaires, continuum lycée / enseignement supérieur, gestion des procédures d'orientation et d'affectation par les DRAIO académiques).

#### DRARI

**Délégation de région académique à la recherche et à l'innovation**

Conseil auprès de la rectrice de région académique et du recteur délégué à l'ESR dans les domaines de la recherche, de la technologie, de l'innovation et de la culture scientifique, technique et industrielle - en relation avec le préfet de région pour les questions liées à l'innovation et à la recherche.

#### DRANE

**Délégation de région académique au numérique éducatif**

Pilotage de la stratégie de région académique concernant le développement et la formation aux usages du numérique – animation et évaluation de la mise en œuvre de la feuille de route numérique – en relation avec les responsables académiques et partenaires territoriaux.

#### DRAJES

**Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports**

Animation et coordination des politiques de jeunesse, d'éducation populaire, de vie associative, de sport et d'engagement

#### DRAREIC

**Délégation de région académique aux relations européennes et internationales et à la coopération**

Ouverture européenne et internationale – accompagnement, suivi et coordination du développement transfrontalier, européen et international des écoles, des établissements scolaires et des administrations - publics : élèves, étudiants, apprentis et personnels.

#### DRAEAC

**Délégation de région académique à l'éducation artistique et culturelle**

Élaboration, impulsion, information, formation, accompagnement, organisation et évaluation de la politique d'éducation artistique et culturelle - poursuite de l'objectif 100% éducation artistique et culturelle pour les élèves.

#### DRASI

**Direction régionale académique des systèmes d'information**

Définition et mise en œuvre des orientations stratégiques dans les domaines des systèmes d'information et de la transformation numérique (amélioration de la qualité du service rendu aux utilisateurs).

#### SRASUP

**Service de région académique à l'enseignement supérieur**

Pilotage et coordination des dispositifs d'enseignement supérieur (mise en œuvre du contrôle de légalité et du contrôle budgétaire des établissements d'enseignement supérieur, vie étudiante, suivi des établissements d'enseignements supérieur privés, coordination de l'ESR).

#### SRAPI

**Service de région académique de la politique immobilière**

Politique immobilière de l'État pour les services de l'Éducation nationale et les établissements d'enseignement supérieur – suivi et analyse de l'immobilier des établissements – expertise quant aux projets universitaires et mise en place de leur volet financier.

#### SRAES

**Service de région académique des études et des statistiques**

Collecte et contrôle de la qualité de l'information statistique – valorisation et diffusion des données d'étude – conduite des démarches d'évaluation – organisation en 2 pôles bi-sites : un pôle « collecte de données et ingénieries d'enquêtes » et un pôle « études et valorisation de l'information statistique ».

#### SRAA

**Service de région académique des achats**

Traitement des demandes d'achats exprimées par les services prescripteurs de la région académique - gestion des marchés publics et des contrats souscrits au bénéfice des services.

### Les services académiques

#### BDSI

##### Bureau du dialogue social

Suivi des interactions entre les représentants des personnels et l'administration. Organisation des audiences, groupes de travail et instances réglementaires.

#### DAB

##### Division des affaires budgétaires

Comptabilité et contrôle de gestion. Remboursement et des frais de déplacement et des frais de changement de résidence.

#### DEC

##### Département des examens et concours

Organisation des examens de l'enseignement scolaire et post-bac de l'académie et des concours de la fonction publique académiques et nationaux.

#### DEP

##### Département de l'enseignement privé

Suivi, organisation et gestion des établissements privés sous contrat et suivi des établissements d'enseignement privés hors contrat.

#### DL

##### Division de la logistique

Gestion du budget du rectorat et de la DSDEN du Nord. Référent académique des achats et des marchés publics. Plateforme CHORUS Gestion matérielle, accueil, entretien et agencement des locaux, courrier, archives, magasin, maintenance des installations, reprographie, transports, sécurité des biens et des personnes.

#### DEPA

##### Département de l'encadrement et des personnels administratifs

Gestion administrative et financière des personnels d'encadrement, administratifs et autres personnels non enseignants. Gestion de l'apprentissage. Service civique universel.

#### DPE

##### Département des personnels enseignants

Gestion administrative et financière des enseignants du 2<sup>nd</sup> degré. Notation, avancements, mutations et actes concernant la carrière des enseignants. Organisation des élections professionnelles des instances paritaires des personnels relevant de sa compétence.

#### DPP

##### Division des prestations aux personnels

Accompagnement des personnels (médecine de prévention, correspondant handicap...).

#### DRH

##### Direction des ressources humaines

Pilotage des politiques RH de l'académie, organiser et animer la fonction RH, accompagner les agents et les équipes, encadrer la gestion des personnels, développer le dialogue social, optimiser la gestion administrative dans une perspective d'optimisation et d'amélioration continue des process).

#### DOS

##### Division de l'organisation scolaire

Gestion des structures pédagogiques et des moyens d'enseignement et administratifs pour la mise en œuvre de la politique de l'académie. Suivi et gestion des contrats en établissement. Suivi des dossiers relatifs à la vie éducative et scolaire des EPLE.

## Les corps d'inspection et conseillers techniques

**Les Inspecteurs de l'Éducation nationale chargés d'une circonscription du 1<sup>er</sup> degré, pour les écoles primaires.**

**99** IEN dans l'académie

→ Nord : 62 IEN

→ Pas-de-Calais : 37 IEN

**Les IA-IPR pour les collèges et les lycées d'enseignement général ou technologique.**

**81** Inspecteurs d'académie – Inspecteurs pédagogiques régionaux dans l'académie

**Les IEN-ET-EG pour les lycées professionnels et les IEN-IO**

**40** Inspecteurs de l'Éducation nationale enseignement technique, enseignement général et chargés de l'information et de l'orientation

- 11 Sciences et Techniques Industrielles
- 8 Économie et Gestion
- 4 Sciences Biologiques et Sciences Sociales Appliquées
- 4 Mathématiques Sciences Physiques et Chimiques
- 4 Lettres-Histoire et Géographie
- 3 Lettres-Langues Vivantes
- 5 Information et Orientation
- 1 Formation Continue

**Les conseillers techniques Établissement et Vie Scolaire coordonnent, accompagnent, forment, sur les thématiques de l'égalité filles-garçons, des valeurs de la République, de la radicalisation, du harcèlement, de la relation avec les familles,...**



Marie-Françoise Godon,  
doyenne des IEN premier degré.



Albin Cattiaux,  
doyen des IA IPR



Pierre Leducq,  
doyen des IEN ET – EG – IO



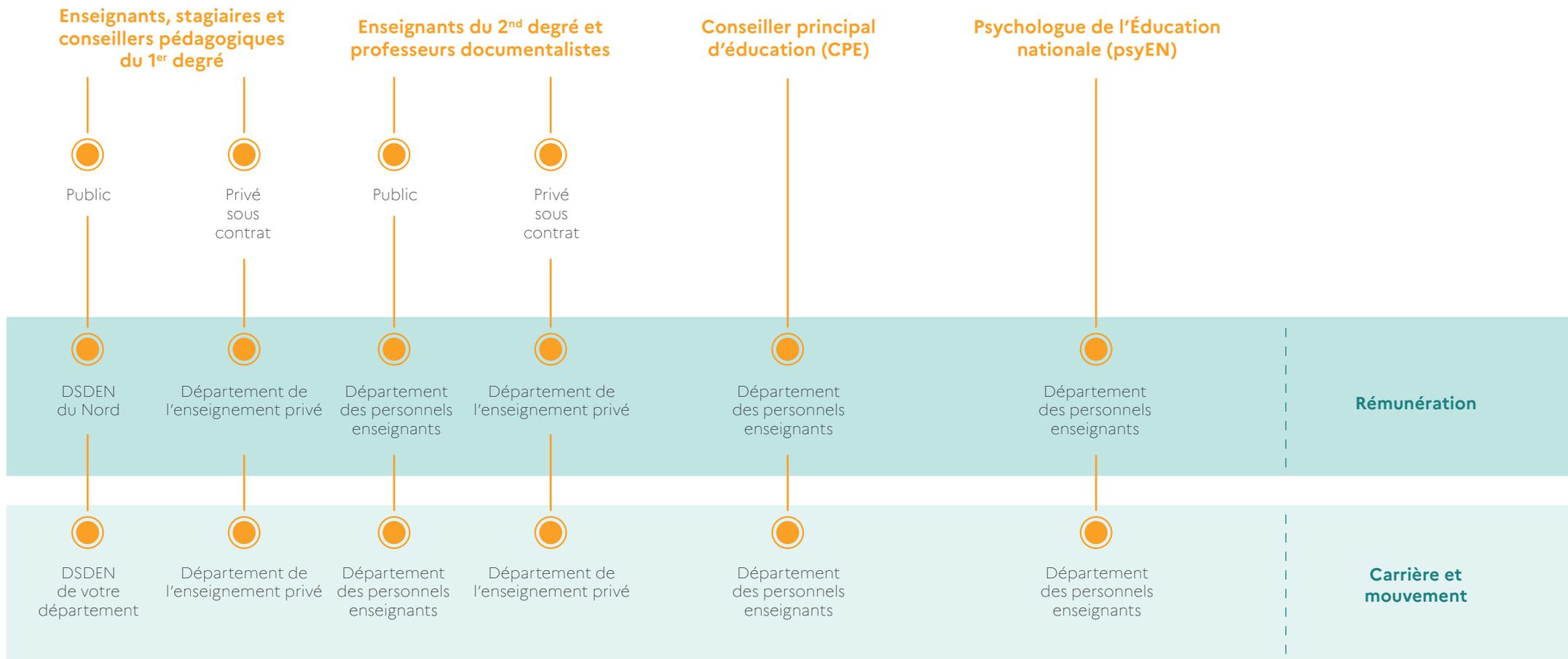
Régis Verhaeghe,  
conseiller technique EVS



Sandrine Benafquir,  
conseillère technique EVS

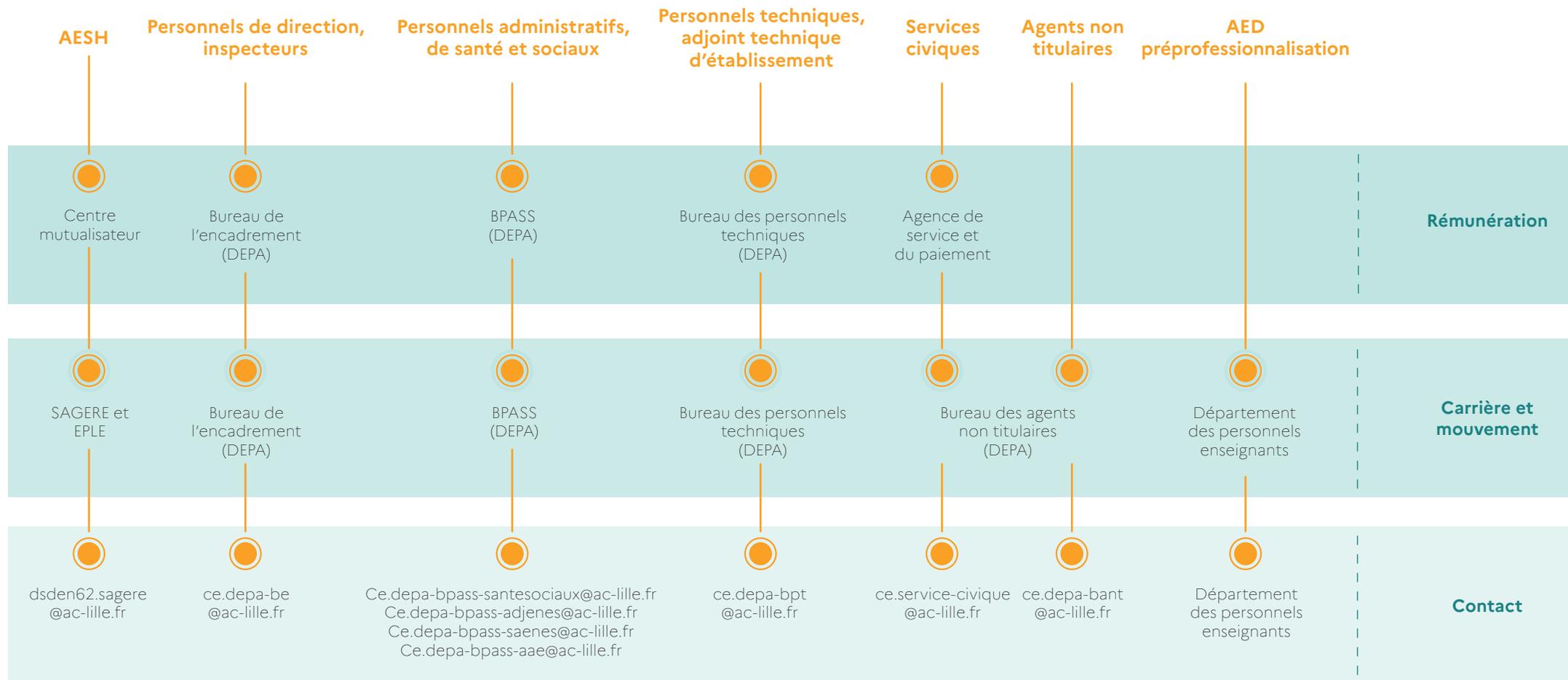
## Des équipes à votre service

### Enseignant, personnel d'éducation ou psychologue de l'Éducation nationale, qui gère votre dossier ?



## Des équipes à votre service

### Vous êtes personnels administratifs... qui gère votre dossier ?



# SERVICES NUMÉRIQUES

## EduLine

EduLine est l'intranet académique, vous y trouverez :

- un point d'accès unique et personnalisé
- des applications et des ressources nécessaires pour exercer vos missions
- une documentation à jour sur plusieurs thématiques

L'académie offre différents outils collaboratifs, accessibles via EduLine :

- **SOG**  
Cette application est un client de messagerie web comportant un agenda et un annuaire de contacts. Vous avez la possibilité de consulter votre boîte académique personnelle ou fonctionnelle à partir de n'importe quel poste connecté à internet.
- **SOG Quota**  
Cette application locale permet d'augmenter progressivement son quota de messagerie soi-même.
- **EGT (EduLine Groupe de Travail)**  
Cette application vous permet de partager des documents au sein d'un espace de travail en GED. Cette application crée également un agenda de groupe et une adresse de diffusion unique dans le cadre d'un projet ponctuel avec des personnels de l'académie.
- **Espace de travail personnel**  
L'application de GED (Nuxeo) vous donne accès à un espace de stockage personnel de 4 Go. Elle vous permet de diffuser des documents à toute personne, même extérieure à l'académie, au moyen d'un hyperlien spécifique.
- **ESCOLA (OnlyOffice)**  
Cette application permet de concevoir vos documents bureautiques de manière collaborative avec les agents de l'académie et/ou des personnes extérieures dans votre navigateur internet.  
Cet éditeur en ligne est compatible avec les formats Office et OpenDocument. Elle propose un module de traitement de texte (Word), classeur (Excel) et présentation (Powerpoint).
- **FileSender**  
Cette application Web vous permet de partager des fichiers volumineux de façon sécurisé. Le dépôt de fichiers peut s'effectuer par simple glisser-déposer. Il est possible également d'inviter une personne à déposer des fichiers volumineux dans votre espace personnel. Un audit est consultable pour chaque fichier déposé. Le quota est fixé à 100 Go avec une durée de rétention de 4 semaines.

- **Framadate**  
Framadate permet de planifier un rendez-vous ou prendre des décisions rapidement et simplement. Par exemple, les sondages « dates » vous permettent de déterminer collaborativement la date et l'heure d'une réunion qui conviennent à tous et à toutes.

Les outils présentés ici sont des outils sécurisés dont les données sont hébergées dans l'académie. Il faut privilégier l'utilisation de ces outils dans votre pratique professionnelle.

Plus d'informations sur EduLine dans les sections [Infos pratiques](#) > [Contribuer à \[EDUline\]](#) et [Infos pratiques](#) > [Documentation Informatique](#) > [Référentiels et Outils](#) > [Outils d'échanges](#)

*Une formation (TICA03 - Les outils numériques pour communiquer, échanger et collaborer) vous est proposée dans le cadre du PAF. Elle est composée d'un module sur les outils collaboratifs et d'un second sur l'utilisation de la messagerie et des agendas électroniques.*

# INFORMATIONS PRATIQUES

## Protection des données et sécurité informatique

### RGPD : la protection des données

La RGPD (Réglementation Générale sur la Protection des Données) renforce les droits des usagers et oblige les établissements et les agents à protéger leurs données personnelles.

Sollicitez votre délégué académique à la protection des données via mail pour conseils et avis.

### La sécurité informatique

La Sécurité des systèmes d'information (SSI) est l'ensemble des moyens techniques, organisationnels et juridiques visant à empêcher l'utilisation non autorisée, la modification ou le détournement du système d'information.

L'amélioration de la Sécurité des systèmes d'information ou plus simplement de la sécurité informatique est devenue l'affaire de tous.

Une vigilance accrue s'impose désormais à tout utilisateur d'outils informatiques et à ce titre, si vous souhaitez remonter un incident de sécurité sur le système d'information, quel qu'il soit, vous pouvez le faire simplement par email à l'adresse : [rsi@ac-lille.fr](mailto:rsi@ac-lille.fr)

La Sécurité des systèmes d'information (SSI) vise principalement les quatre objectifs suivants :

- **Confidentialité**  
Seules les personnes autorisées ont accès aux informations qui leur sont destinées (notions de droits ou permissions).
- **Authentification**  
Seules les personnes autorisées ont accès aux ressources, elles doivent prouver leur identité par l'usage d'un code d'accès.
- **Intégrité**  
Les données sont bien celles que l'on croit être ; elles ne doivent pas être altérées de façon fortuite ou malveillante.
- **Disponibilité**  
Maintenir le bon fonctionnement du système d'information ; l'accès aux ressources du système d'information doit être possible durant les plages d'utilisation prévues.

# INFORMATIONS PRATIQUES

## Contact

### Rectorat

144 rue de Bavay BP 709 59033 Lille cedex

Tél. : 03 20 15 60 00

Horaires d'accueil du public : 8h30-17h30

### Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale du Nord

144 rue de Bavay BP 709 59033 Lille cedex

Tél. : 03 20 62 30 00

Horaires d'accueil du public : 8h30-17h30

### Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale du Pas-de-Calais

20 Boulevard de la Liberté 62021 Arras

Tél. : 03 21 23 31 31

Horaires d'accueil du public : 8h30-17h30



<http://www1.ac-lille.fr>



AcLille



Académie de Lille



## Guide d'accueil de l'académie de Lille 2023-2024

**Rectorat de l'académie de Lille**

144 rue de Bavay 59000 Lille

Tél. : 03 20 15 60 00

Septembre 2023

Photo de couverture © Stéphanie Lacombe/MENJ

